

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1070>



Lauréat(e) d'un concours externe de l'enseignement ?

- Technique - Archives - Archivage IUFM - Année scolaire 2005-2006 (archives) -



Publication date: mardi 19 juillet 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Vous venez de réussir un concours externe de l'enseignement public ? **Toutes nos félicitations !**

Affectation nationale

– Les commissions nationales d'affectation, qui déterminent le choix de votre académie de stage, se réunissent au ministère de fin juillet à début août. Les élus du SNES y participent.

– Pour être renseigné(e) au plus tôt, pensez à envoyer au SNES national, secteur FIC-EDM [1], 46 avenue d'Ivry, 75647 PARIS Cedex 13, la **fiche SNES nationale de suivi**, [téléchargeable ici](#).



Affectation académique

– Si vous êtes affecté(e) dans l'académie de Dijon, vous aurez à saisir vos vœux, [sur le site de l'IUFM de Bourgogne](#), du **vendredi 19 août** (à 8 heures) au **mercredi 24 août** à 8 heures.

– Les résultats sont prévus pour le **vendredi 26 août** en fin de journée. Le SNES Dijon participe à la commission d'affectation : pensez bien à fournir à ses élus une **fiche SNES académique de suivi**, téléchargeable sur notre site à partir du 22 août, à faire parvenir au SNES avant le 26 août :

â€” SNES, 45 rue Parmentier, 21000 DIJON.

â€” Courriel : fic-edm@dijon.snes.edu.

â€” Téléphone : 03 80 73 32 70.

– [Cliquez ici](#) pour connaître le dispositif d'affectation intra-académique des stagiaires IUFM dans l'académie de Dijon.



[1] Secteur FIC-EDM du SNES : Formation initiale et continue - Entrée dans le métier.